



SAVE

**SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

Le 31 janvier 2022

Observations complémentaires de SAVE suite à la réunion tenue le 24 janvier 2022 entre la DIRIF-IdF et les associations sur le projet d'échangeur RN12 / RD91 à Versailles

1) La hauteur max d'un camion sur autoroute en France étant de 4m 70 pour passer sous les ponts, comment assurer l'efficacité du mur végétal prévu le long de la RN12 pour **garantir la non visibilité et l'isolation phonique pour les quartiers situés en contre bas** ? La modification de l'insertion des véhicules venant de Vélizy induisant une emprise complémentaire nouvelle (sur une longueur à bien déterminer, pas précise dans la présentation), on peut douter que des plantations de chênes verts dont la croissance est lente assure rapidement un rideau de protection. Il paraît nécessaire d'étudier l'éventualité d'un mur végétalisé comme on en trouve plusieurs sur l'autoroute du sud en sortie de Paris.

2) Pour la piste cyclable venant du centre-ville, en fait **piste de circulation douce**, il faut tenir compte des vélos ou tri porteurs électriques qui seront certainement là en raison de la longue et forte déclivité. Par ailleurs : **y a t'il une division en deux des 3 mètres, un sens montant et un sens descendant avec matérialisation effective plus forte qu'un trait de peinture ???** Quels limiteurs de vitesse pour les cyclistes en descente de fait de la longue et forte déclivité ?

Concernant les stationnements actuels de véhicules sur bas-côtés, il y a certainement une demande à mieux caractériser : Élèves, Professeurs, Commerçants du quartier, ? Solutions alternatives en proximité ?

Des sujets à approfondir pour les prochains mois...